

**DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT  
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT**

**Principes pour un soutien pertinent et efficace aux médias et à l'espace de  
l'information dans le cadre de la coopération pour le développement**

Le document [DCD/DAC(2024)15] a été approuvé et déclassifié sous le Point 3 du projet d'ordre du jour annoté [DCD/DAC/A(2024)4], à la réunion CAD du 22 mars 2024, et il est maintenant diffusé tant que document FINAL et NON CLASSIFIÉ.

Personne à contacter : Marc De Tollenaere - [marc.detollenaere@oecd.org](mailto:marc.detollenaere@oecd.org)

**JT03540189**

## Introduction

1. Pour qu'une démocratie puisse exister, il faut que le public soit bien informé. La liberté d'expression, l'indépendance des médias et l'accès à l'information sont les pierres angulaires de la démocratie et de la gouvernance démocratique. L'accès à l'information et la liberté d'expression, qui jouent un rôle fondamental pour garantir la capacité des citoyens à recevoir des informations précises et impartiales, sont indispensables pour permettre la participation constructive de la population à la conduite des affaires publiques, à la construction de sociétés justes et équitables, ainsi qu'à l'instauration d'un développement et d'une paix significatifs et durables. Cette capacité exige à son tour : la présence de journalistes pouvant produire en toute sécurité un contenu de qualité, quels que soient leur genre, leur nationalité, leur origine ethnique, leur race, leur langue, leur religion ou tout autre statut ; des médias pouvant fonctionner avec des ressources suffisantes et sans ingérence indue ; des écosystèmes d'information<sup>1</sup> fondés sur des cadres respectueux des droits humains, l'égalité des genres et l'utilisation éthique de la technologie.

2. Un système performant de médias indépendants est essentiel pour le développement durable et représente l'assurance de sociétés pacifiques et économiquement prospères. Un engagement renforcé des citoyens<sup>2</sup>, un niveau accru de transparence, une plus grande responsabilité<sup>3</sup>, une diminution de la corruption<sup>4</sup> et un renforcement de la cohésion sociale<sup>5</sup> sont autant d'aspects attribuables à la présence de médias d'information professionnels. Un secteur de l'information dynamique est également fondamental en tant que première ligne de défense contre le recul démocratique et l'autocratisation, dont la première étape consiste souvent à réduire la liberté des médias et leur viabilité financière<sup>6</sup>. Des médias d'information crédibles mettent en lumière les questions sociales, économiques et politiques de premier plan de manière à garantir une société civile bien informée ainsi que la responsabilisation de l'industrie et des intérêts privés.

3. Les normes internationales reconnaissent depuis longtemps l'importance de la liberté d'expression et des médias, notamment : la Déclaration universelle des droits de l'homme, en particulier l'article 19 ; [l'Observation générale sur l'article 19 : liberté d'opinion et liberté d'expression](#) ; la Déclaration de Windhoek de 1991 ; [la Déclaration de Windhoek + 30 : l'information comme bien commun](#) et divers autres instruments aux

---

<sup>1</sup> Pour une définition pratique, voir Internews, [Mapping Information Ecosystems to Support Resilience](#) (2015) : « Les écosystèmes d'information sont des systèmes adaptatifs complexes qui comprennent des infrastructures d'information, des outils, des médias, des producteurs, des consommateurs, des conservateurs et des partageurs. Ce sont des organisations complexes de relations sociales dynamiques à travers lesquelles l'information se déplace et se transforme en flux. »

<sup>2</sup> Larizza, M. (2017). World Bank World Development Report (Spotlight 12: The Media).

<sup>3</sup> Voir, par exemple, Groves, D. W., Grossman, G., Humphreys, M., Jatieh, S., Marshall, J., Riaz, Z., Slough, T. et Wilke, A. (2022), *Media and Accountability in Competitive Authoritarian Regimes* (dernière version) ; Reinikka, R., et J. Svensson (2005), « Fighting corruption to improve schooling: Evidence from a newspaper campaign in Uganda », *Journal of the European Economic Association*, Vol. 3, No. 2-3, pp. 259-6.

<sup>4</sup> Voir, par exemple, Freille, S., Haque, M.E. et R. Kneller (2007), « A contribution to the empirics of press freedom and corruption », *European Journal of Political Economy*, Vol. 23, No. 23, pp. 838-62 ; et Brunetti, A. et B. Weder (2003), « A free press is bad news for corruption », *Journal of Public Economics*, 87(7-8).

<sup>5</sup> Voir par exemple : Anita Breuer, [Information integrity and information pollution: vulnerabilities and impact on social cohesion and democracy in Mexico \(idos-research.de\)](#), note d'orientation 2/2024.

<sup>6</sup> CIMA (2021), *Tipping Point: Democratic Erosion and the Assault on Press Freedom*.

niveaux mondial et régional, y compris la [cible 16.10 des Objectifs de développement durable](#).

4. En 2014, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié une série de lignes directrices sur [La responsabilité et la gouvernance démocratique : orientations et principes pour le développement](#). Destinées à la communauté de l'aide au développement, ces lignes directrices visent à inspirer de nouvelles approches de la prise de risque, de l'analyse et de la programmation de l'engagement politique autour des systèmes de responsabilité et des actions axées sur la volonté de ne pas causer de préjudices. Outre des domaines tels que les élections, les partis politiques et les parlements, les lignes directrices comprennent un [chapitre consacré à l'aide aux médias](#), qui reconnaît le rôle central et puissant des médias<sup>7</sup> et préconise un certain nombre de principes stratégiques pour intégrer l'aide aux médias dans le cadre plus large de l'aide au développement.

5. Beaucoup de choses ont changé au cours des presque dix années qui se sont écoulées depuis que ces principes ont été institués. Des forces financières, sociales, politiques et technologiques se conjuguent et font peser une menace sans précédent sur les médias en tant qu'institution démocratique, sur le journalisme en tant que profession et sur l'information en tant que bien public. La tendance mondiale est à la désinformation croissante, à des niveaux de polarisation toxiques et à l'autocratisation, tous ces éléments se renforçant mutuellement<sup>8</sup>. Ajoutées à la prise d'intérêts des États dans les médias, aux menaces pour la sécurité des journalistes, à la baisse de confiance du public à l'égard du journalisme et à la montée en puissance de l'autoritarisme, ces évolutions représentent une menace existentielle pour les médias libres et indépendants et pour l'intégrité de l'information, et de ce fait pour la démocratie elle-même.

6. L'essor des nouvelles technologies, y compris les médias sociaux, a eu des conséquences très importantes sur les écosystèmes de l'information. À l'heure actuelle, l'espace de l'information mondial est de plus en plus caractérisé par une évolution structurelle vers des plateformes numériques et mobiles sur lesquelles prédominent des contenus créés par les utilisateurs (ou par des systèmes automatisés)<sup>9</sup>, ce qui a eu des conséquences positives pour le dynamisme du débat public, mais a également facilité une augmentation significative de la désinformation, de la désinformation et des discours de haine. Cette mutation technologique a également entraîné un écart générationnel évident et d'autres fractures numériques, les jeunes utilisant majoritairement les plateformes internet pour communiquer et accéder à l'information, y compris aux actualités. Ce nouvel espace de l'information a également entraîné l'effondrement du modèle économique traditionnel des médias et du journalisme. Cette baisse considérable de la viabilité économique du journalisme traditionnel s'accompagne d'une croissance encore plus forte des contenus

---

<sup>7</sup> Les médias fournissent des nouvelles et des informations à la population, alertent sur les sujets à traiter en priorité par les pouvoirs publics, et facilitent le débat public et la discussion. Ils ont un rôle de veille au service de l'intérêt général et engagent la responsabilité des acteurs étatiques et non étatiques. Les médias sont indispensables à la bonne gouvernance : ils créent les conditions propices à un dialogue inclusif sur les politiques à mener et fournissent une plateforme permettant la participation du plus grand nombre aux processus existants d'élaboration des politiques.

<sup>8</sup> Voir par exemple V-Dem Institute (2023), *Democracy Report 2023: Defiance in the Face of Autocratization*.

<sup>9</sup> Newman, N., Fletcher, R., Eddy, K., Robertson, C. T., et Nielsen, R. K. (2023), [Reuters Institute Digital News Report 2023](#).

informationnels et créés par les utilisateurs, qui éclipsent, décrédibilisent et contredisent les reportages et les contenus ayant, dans l'intérêt général, été vérifiés.

7. La nature complexe et interdépendante de ces défis exige une approche nouvelle et sophistiquée de l'aide au développement. Il est nécessaire de soutenir davantage et d'une meilleure façon les médias et le journalisme, dans le contexte d'un écosystème de l'information plus étendu. Les principes de 2014 considéraient l'aide aux médias comme un soutien à « l'indépendance éditoriale, la viabilité financière, la capacité professionnelle et une société civile dynamique ». Dix ans plus tard, l'urgence des besoins appelle à une assistance renforcée et d'un nouveau genre, qui fournisse une réponse plus stratégique aux défis actuels, qui adopte une approche plus holistique et systémique à l'égard des médias d'intérêt public<sup>10</sup>, et qui permette de trouver un équilibre, au sein des tensions croissantes, entre la lutte contre la mésinformation/désinformation et le respect de la liberté d'expression et de la construction de l'opinion – le tout dans le contexte de technologies de l'information en constante évolution, notamment l'intelligence artificielle.

8. Le présent document expose les principes qui définissent ce que pourrait être un soutien pertinent et efficace aux médias et à l'espace de l'information. Ces principes s'adressent avant tout aux organismes de développement des pays du CAD, dont les 32 membres comptent parmi les plus grands fournisseurs d'APD au monde. Ils s'adressent également aux professionnels et organisations spécialisés dans le soutien aux médias, aux médias locaux, aux pouvoirs publics, aux parlements, aux partis politiques, aux décideurs internationaux, aux fondations privées et aux investisseurs, ainsi qu'aux autres parties prenantes concernées par l'avenir des médias et du soutien aux médias. Les principes découlent et résultent des consultations menées par le [Global Forum for Media Development](#) (GFMD, ou Forum mondial pour le développement des médias) et le [Center for International Media Assistance](#) (CIMA, ou Centre d'assistance aux médias internationaux) ; entre décembre 2021 et juin 2022, ces deux organisations ont recueilli les contributions de représentants d'organismes donateurs bilatéraux, d'organisations de mise en œuvre, de groupes de la société civile et d'experts en développement des médias au cours de près de 200 entretiens en personne et en ligne<sup>11</sup>.

9. En novembre 2022, le Réseau du CAD sur la gouvernance est convenu d'élaborer de nouveaux principes, reconnaissant la nécessité de veiller à ce que la réponse internationale à la crise du secteur des médias s'adapte mieux aux évolutions rapides de l'espace de l'information. Le même mois, le Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) de l'UNESCO s'est également prononcé en faveur du processus d'élaboration de ces principes<sup>12</sup>. Le présent document reflète cette intention.

---

<sup>10</sup> Pour une définition pratique, voir [Enabling Media Markets to Work for Democracy : An International Fund for Public Interest Media](#) (2021), qui définit les médias d'intérêt public comme des médias libres et indépendants, qui existent pour informer les gens sur les questions qui façonnent leur vie, d'une manière qui sert le public plutôt qu'un intérêt politique, commercial ou de faction, pour permettre le débat public et le dialogue dans toute la société, et pour demander des comptes à ceux qui sont au pouvoir au nom de l'intérêt public.

<sup>11</sup> Pour plus de détails sur le processus de consultation, voir [Renewing the principles for effective media development and support to journalism](#). Pour découvrir une initiative récente conduite par la société civile, qui appelle à un soutien plus efficace de l'APD en faveur des médias, voir [Uniting for Democracy – Supporting Free & Independent Media – Presseclub Concordia](#)

<sup>12</sup> [Principes pour un soutien efficace du secteur des médias](#).

## Pourquoi l'affectation de l'aide publique au développement (APD) aux médias d'intérêt public et à l'intégrité de l'information est-elle importante pour les acteurs du développement ?

10. Le CAD définit l'aide publique au développement (APD) comme les apports de ressources émanant d'organismes publics qui favorisent et cible spécifiquement le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement. La compréhension de cette définition a évolué au fil du temps, avec par exemple la prise de conscience de l'émergence de « fournisseurs non membres du CAD ou de fondations philanthropiques, de la diversification des instruments financiers à l'appui du développement, ou du recoupement croissant entre les objectifs de la politique de coopération pour le développement et ceux qui concernent d'autres domaines (comme les migrations et la sécurité) »<sup>13</sup>. En 2021, à l'occasion de son 60<sup>e</sup> anniversaire, l'OCDE a publié sa vision pour la prochaine décennie ; les membres de l'OCDE y ont non seulement réaffirmé leur engagement en faveur de la démocratie, de l'État de droit et des droits humains, mais ont également reconnu que le monde change radicalement, notamment en raison des crises financières mondiales, de la pandémie de COVID-19, des défis que représente le changement climatique et de l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité<sup>14</sup>.

11. Cette modernisation de l'assistance reconnaissait également le rôle clé des écosystèmes d'information, les membres de l'OCDE s'engageant à « soutenir l'édification de sociétés ouvertes, à l'ère du tout-données et du tout-numérique ». Cela inclut la volonté d'« élaborer des réponses face aux défis soulevés par la transformation numérique, notamment en ce qui concerne la nécessité de développer de nouvelles compétences, l'évolution du modèle du travail et des modes d'activité des entreprises tels que nous les connaissons, le besoin de moderniser la politique de la concurrence, ou encore la nécessité de se protéger face aux menaces qui pèsent sur la démocratie, la sécurité numérique et protection de la vie privée et de lutter contre la désinformation en ligne ».

12. En 2022, lors du Forum mondial et de la réunion ministérielle sur l'instauration de la confiance et le renforcement de la démocratie, l'OCDE a lancé l'[Initiative pour renforcer la démocratie](#), qui vise à fournir des orientations fondées sur des données probantes et de bonnes pratiques internationales pour aider les pays à renforcer les valeurs et les institutions démocratiques<sup>15</sup>. Parmi les cinq piliers de l'initiative figurent la lutte contre la mésinformation/désinformation et la transformation de la gouvernance publique au service de la démocratie numérique. L'OCDE a en outre adopté la [Déclaration sur l'instauration de la confiance et le renforcement de la démocratie](#), qui inclut notamment :

- la reconnaissance que « la liberté, le pluralisme et la résilience des écosystèmes médiatiques et d'information sont cruciales pour les démocraties » ;
- la reconnaissance des risques que des écosystèmes d'information déstabilisés font peser sur les valeurs démocratiques, la cohésion sociale, la défense des droits humains ainsi que des droits des minorités et des groupes vulnérables ;

<sup>13</sup> <https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/aide-publique-au-developpement.htm>.

<sup>14</sup> [https://www.oecd.org/fr/rcm/2021/MCM\\_2021\\_Part\\_2\\_\[C-MIN\\_2021\\_16-FINAL.fr\].pdf](https://www.oecd.org/fr/rcm/2021/MCM_2021_Part_2_[C-MIN_2021_16-FINAL.fr].pdf).

<sup>15</sup> Voir également l'[Enquête 2021 de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques](#).

- un engagement à lutter contre la mésinformation/désinformation tout en protégeant la liberté d'expression.

13. En effet, l'érosion de la confiance dans les médias est devenue l'une des principales préoccupations pour l'écosystème de l'information, notamment du fait de l'utilisation accrue de la mésinformation/désinformation à des fins malveillantes, de l'impression d'une proximité immédiate entre les médias et les élites tombées en disgrâce, ainsi que du sentiment d'un manque d'indépendance ou de professionnalisme des médias. L'[édition 2023 du baromètre de la confiance d'Edelman](#) montre que deux personnes interrogées sur cinq (42 %) considèrent les journalistes comme une force de division dans la société. Bien qu'aucune source majeure ne fasse l'objet d'une confiance universelle en matière d'informations générales et d'actualités, la confiance dans les médias traditionnels<sup>16</sup> reste nettement plus élevée (59 %) que celle portée aux médias sociaux (seulement 41 %)<sup>17</sup>

14. Les médias d'intérêt public et l'intégrité de l'information sont toutefois de plus en plus menacés. Le rapport 2022 [Le journalisme est un bien public : tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias](#) de l'UNESCO révèle qu'au cours des cinq dernières années, environ 85 % de la population mondiale a connu une détérioration de la liberté de la presse dans son pays. De 2019 à la fin 2023, l'UNESCO a enregistré l'assassinat de 433 journalistes, morts dans des circonstances liées à leur travail<sup>18</sup>. Dans le même temps, le nombre de journalistes emprisonnés a atteint des records. De même, en 2022, l'[institut Varieties of Democracy \(V-Dem\)](#) a observé un nombre record de 35 pays connaissant une détérioration importante de la liberté d'expression du fait de l'action des gouvernements – contre seulement cinq pays dix ans plus tôt. V-Dem a également constaté que le harcèlement et la censure des médias se sont aggravés dans 21 des 33 pays considérés comme « en voie d'autocratisation ». Selon le [Classement mondial de la liberté de la presse 2023](#) de Reporters sans frontières (RSF), la situation est « bonne » ou « plutôt bonne » dans seulement 52 pays sur 180.

15. L'autocensure est en augmentation du fait que les médias et les espaces d'information deviennent de plus en plus agressifs, en particulier à l'égard des femmes. Qu'elles soient perpétrées physiquement ou par voie numérique, les violences fondées sur le genre constituent une attaque contre la démocratie elle-même, car elles conduisent à l'autocensure (harcélées, les femmes se retirent de la sphère publique). Une enquête menée à l'échelle mondiale par l'UNESCO et le Centre international des journalistes (ICFJ) dans le cadre du projet [The Chilling](#) a révélé que plus d'un tiers des femmes journalistes disent se rendre moins visibles en raison des attaques et des actes d'intimidation qu'elles subissent (par exemple en demandant de ne pas passer à l'antenne, en écrivant des articles sous un pseudonyme ou en s'autocensurant sur les médias sociaux). Presque trois quarts des femmes journalistes sondées ont indiqué faire l'objet de violences ou de harcèlement en ligne. L'UNESCO a en outre alerté sur les conséquences que peut avoir l'IA générative sur les violences sexistes<sup>19</sup>. Les femmes sont aussi confrontées à des difficultés supplémentaires comme la discrimination dans les salles de rédaction, le manque de sources féminines, les stéréotypes à leur égard et la dévalorisation des sujets féminins, considérés comme mineurs.

<sup>16</sup> Les médias traditionnels incluent la presse, la radio et la télévision analogique.

<sup>17</sup> 2023 Edelman Trust Barometer, Global Report, p. 52, <https://www.edelman.com/trust/2023/trust-barometer>.

<sup>18</sup> Voir [UNESCO Observatory of Killed Journalists](#).

<sup>19</sup> UNESCO, [La violence de genre facilitée par la technologie à l'ère de l'intelligence artificielle générative](#).



16. Par ailleurs, les modèles économiques traditionnels et la viabilité financière du secteur des médias sont confrontés à de sérieux défis<sup>20</sup>. Les recettes publicitaires se sont massivement déplacées des médias traditionnels vers les plateformes de médias sociaux, et la diffusion et les ventes de la presse écrite sont en net recul. Du fait de la migration du lectorat et des marchés publicitaires vers l'internet, les recettes publicitaires des journaux ont chuté de près de la moitié au cours de la période 2009-19<sup>21</sup>. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire en particulier, les médias opèrent dans un environnement commercial et politique instable et avec un accès limité aux capitaux d'investissement, aux dons et aux aides gouvernementales. Même dans les pays qui ont une longue tradition de sauvegarde d'un journalisme libre et indépendant, les transformations financières et technologiques ont contraint les organes de presse, en particulier ceux qui couvrent les communautés locales, à fermer leurs portes<sup>22</sup>. Dans certains cas, les médias contrôlés par l'État fournissent des services d'information gratuits ou à bas prix, ce qui peut évincer d'autres fournisseurs d'informations. La pandémie de COVID-19 et son impact économique mondial ont exacerbé ces tendances, qui menacent aujourd'hui de provoquer l'extinction des organes de presse indépendants<sup>23</sup>.

17. Ces dernières années, diverses initiatives ont vu le jour pour tenter de répondre à cette grave crise, dont les suivantes :

- [L'Initiative internationale pour l'information et la démocratie](#), menée par les États membres de cette initiative et Reporters sans frontières, qui a conduit à : 1) l'approbation par 43 pays du [Partenariat international pour l'information et la démocratie](#), définissant les principes de l'espace mondial de communication et d'information et 2) la création du [Forum sur l'information et la démocratie](#) pour développer ces principes et émettre des recommandations concrètes en matière de régulation et d'autorégulation.
- La [Media Freedom Coalition](#) (MFC, ou Coalition pour la liberté des médias), établie en 2019 en tant que partenariat rassemblant aujourd'hui plus de 50 pays, qui défend la liberté des médias, y compris la sécurité des journalistes et des travailleurs du secteur des médias, par une combinaison d'efforts de protection, d'interventions diplomatiques, de soutien aux réformes juridiques, d'événements internationaux et de financement d'initiatives en faveur de la liberté des médias. La MFC dispose d'un groupe de travail consacré au développement des médias. Les membres de la MFC ont créé et continuent d'alimenter le [Fonds mondial pour la défense des médias](#), qui est géré par l'UNESCO ; ce fonds complète les mécanismes de financement existants de cette organisation, par exemple le Programme international pour le développement de la communication et le [Programme multidonateurs pour la liberté d'expression et la sécurité des journalistes](#).
- La [Cohorte sur la liberté des médias](#), lancée en 2021 dans le cadre du premier Sommet pour la démocratie et coprésidée par les Pays-Bas, le Canada et Internews, qui visait à protéger la sécurité des journalistes, à faire progresser la liberté

<sup>20</sup> Voir par exemple le rapport *Economist Impact*, « [Breaking news: the economic impact of Covid-19 on the global news media industry](#) », mars 2022.

<sup>21</sup> UNESCO (2022), [Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias : Rapport mondial 2021/2022](#), Paris.

<sup>22</sup> Rapport *eEconomist Impact*, « [Breaking news: the economic impact of Covid-19 on the global news media industry](#) », mars 2022.

<sup>23</sup> *The Guardian* (2020), « [US newspapers face 'extinction-level' crisis as Covid-19 hits hard](#) ».

d'expression et à renforcer l'indépendance et la diversité des médias (après le Sommet de 2023, les travaux de la Cohorte se poursuivent désormais dans le cadre de la MFC).

- Le [Fonds international pour les médias d'intérêt public](#) (IFPIM), créé en 2021 comme une initiative multipartite conçue pour diagnostiquer et relever les défis auxquels sont confrontés les médias d'intérêt public dans les pays à revenu faible et intermédiaire, ainsi que pour aider à identifier les voies conduisant à leur viabilité à long terme.
- L'[International Media Policy and Advisory Centre](#) (IMPACT, ou Centre d'orientation et de conseil sur les médias internationaux), créé par le GFMD, qui vise à fournir aux donateurs, aux bailleurs de fonds, aux décideurs politiques et aux professionnels les travaux préparatoires dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées et fondées sur des données probantes concernant les stratégies de développement des médias et de soutien au journalisme, ainsi que la programmation, le financement et la protection.
- La [Journalism Trust Initiative](#) (JTI, ou Initiative pour la confiance dans le journalisme), lancée en 2018 par RSF, qui est une norme internationale, un label pour mettre en valeur et promouvoir un journalisme digne de confiance. S'attachant à créer un espace d'information plus sain, la JTI développe et met en œuvre des indicateurs de fiabilité du journalisme, contribuant ainsi à promouvoir et récompenser le respect des normes et de l'éthique professionnelles. À ce jour, plus de 850 organisations d'information de 80 pays sont engagées dans le processus de la JTI.
- En novembre 2021, les 193 États membres de l'UNESCO ont approuvé les principes de la [Déclaration de Windhoek +30 : l'information comme bien commun](#), qui réaffirme l'importance des médias libres, pluralistes et indépendants, et qui appelle l'attention sur l'urgente nécessité de garantir la viabilité économique des médias, la transparence des entreprises de l'internet, ainsi que l'amélioration des compétences du grand public au regard des médias et de l'information.

18. Dans le cadre de la Cohorte pour la liberté des médias du Sommet pour la démocratie, plusieurs organisations et États se sont engagés à travailler avec le Réseau du CAD sur la gouvernance pour mettre à jour les principes existants en matière d'aide aux médias afin qu'ils répondent mieux au contexte actuel et qu'ils soient davantage axés sur les aspects opérationnels. Parmi les organisations et les États qui ont pris cet engagement figurent le groupe de travail sur le développement des médias de la Coalition pour la liberté d'information, l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (Asdi), la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), le ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni (FCDO), le GFMD et le CIMA. Cela est conforme à un engagement pris par GovNet dans son Programme de travail et Budget 2023-24.

19. Tirant parti des possibilités croissantes d'action coordonnée qu'offrent les initiatives susmentionnées, le projet de principes ci-après s'inspire des principes originaux de 2014 (accessibles dans [Accountability and Democratic Governance: Orientations and Principles for Development](#)) ainsi que de documents d'orientation internationaux : la [Déclaration Windhoek+30](#), le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), l'[Accord de Paris](#), la [Recommandation du CAD de 2021 sur le renforcement de la société civile en matière de coopération pour le développement et d'aide humanitaire](#), et un nombre croissant de données probantes et de recherches issues de l'apprentissage et de l'évaluation fondés sur la pratique et d'enquêtes universitaires sur le développement des médias.



## Quels sont les enseignements tirés des apports d'APD destinés à améliorer l'espace de l'information<sup>24</sup> ?

20. Les membres du CAD soutiennent le développement de médias indépendants depuis la Seconde Guerre mondiale. Cette aide est devenue plus systématique et plus structurée dans les années 1990, après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'Union soviétique, car elle était alors essentielle pour assurer la transition de systèmes d'information auparavant contrôlés par l'État dans le cadre d'un régime de parti unique. Dans les années qui ont suivi, les programmes de développement des médias se sont étendus à l'ensemble de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique latine et du Moyen-Orient, s'adaptant à une diversité de contextes : des États fragiles et en proie à des conflits, des pays en transition prenant des mesures de réforme, ou encore des économies plus avancées à revenu intermédiaire où les médias présentent des perspectives de croissance et d'investissement.

21. Malgré des décennies de recherche sur le rôle vital que jouent les médias d'intérêt public et les écosystèmes d'information sains au regard du développement, le soutien international au secteur n'a représenté qu'un pourcentage minime de l'APD. La cartographie réalisée par GovNet du soutien sous forme d'APD aux médias et à l'espace de l'information en général<sup>25</sup> montre que de 2016 à 2022, l'aide totale (annuelle) allouée à ce secteur – y compris pour financer les technologies de l'information et de la communication ainsi que l'infrastructure haut débit – s'est limitée en moyenne à 0.5 % du total de l'APD. Si l'on ne tient pas compte de l'APD consacrée à l'infrastructure, ce pourcentage passe à 0.24 %. L'étude montre en outre que seuls 8 % tout au plus de l'aide affectée au secteur bénéficie directement aux organismes d'information des pays partenaires (soit 8 % de 0.5 %).

22. De surcroît, seul un petit nombre de fournisseurs de coopération pour le développement soutiennent ce secteur. Entre 2010 et 2019, 68 % de l'APD totale consacrée au développement des médias et des systèmes d'information – hormis les entreprises publiques de radiodiffusion internationales – a été fournie par six membres du CAD : États-Unis (21 %), Allemagne (17 %), Suède (10 %), Japon (7 %), France (7 %) et Royaume-Uni (6 %)<sup>26</sup>. En résumé, l'essentiel de l'aide aux médias provient de quelques fournisseurs de coopération pour le développement seulement, une part relativement faible est ventilable par pays, et une part importante va aux entreprises publiques de radiodiffusion, ce qui signifie que seul un faible pourcentage du total bénéficie aux médias des pays partenaires.

23. Globalement, cette contribution de l'APD est très modeste pour un secteur qui joue pourtant un rôle moteur au regard de la gouvernance démocratique, du développement économique et du respect des droits humains. Outre le fait qu'il soit insuffisant pour relever les défis exposés plus haut, le niveau actuel de l'aide indique que le soutien aux médias

<sup>24</sup> Cette partie sera enrichie et mise à jour avec les résultats et les données de la cartographie réalisée par GovNet ainsi que de l'examen qualitatif de l'APD bénéficiant aux médias et à l'espace de l'information qui est en cours.

<sup>25</sup> La cartographie réalisée par GovNet du soutien de l'APD aux médias et à l'espace de l'information ne prend pas en compte le financement des diffuseurs publics internationaux comme Deutsche Welle ou BBC World Service.

<sup>26</sup> CIMA, (2022), *Are Donors Taking the Journalism Crisis Seriously? An Analysis of Official Aid to Media 2010–2019*, février 2024.

d'intérêt public et à l'intégrité de l'information n'est pas encore apparu comme une priorité évidente pour les membres du CAD. Ce niveau de financement relativement faible s'accompagne d'un scepticisme à l'égard de l'aide aux médias et de ses effets difficiles à démontrer (manque de mesures d'impact fiables)<sup>27</sup>.

24. Le soutien des fournisseurs de coopération pour le développement au secteur des médias peut gagner en efficacité. Des objectifs à court terme et des interventions pilotées par les donateurs, mais aussi une instrumentalisation des médias, sont souvent observés. Bien que l'utilisation des médias pour atteindre des objectifs de développement au sens large puisse être judicieuse, ces initiatives n'aident pas nécessairement les médias à acquérir la résilience dont ils ont besoin pour relever les principaux défis auxquels ils sont confrontés<sup>28</sup>. La coordination entre les fournisseurs de coopération pour le développement pourrait en outre être améliorée, notamment grâce à une plus grande cohérence entre les missions des institutions chargées de la politique étrangère et du développement qui se chevauchent ou se concurrencent.

25. Malgré ces difficultés, le constat est celui d'une claire progression de la mobilisation sur les questions du développement des médias par l'intermédiaire de plateformes intergouvernementales (par exemple, la MFC et le PIDC de l'UNESCO) et multipartites (comme l'IIID). Une communauté d'organisations de soutien au journalisme et au développement des médias a vu le jour, avec notamment la création du GFMD en 2005 et du CIMA en 2006 – qui sont les organisations ayant dirigé les consultations qui ont servi de base à l'élaboration des principes ci-après. Cette communauté possède des années d'expérience dans toutes sortes d'environnements difficiles et a continué à affiner ses connaissances et son expertise. L'accent a été mis progressivement sur la recherche, l'apprentissage, l'innovation et l'exploitation des données en vue d'améliorer la pertinence et l'efficacité de l'aide, ce qui s'est accompagné d'innovations et d'améliorations. Les financeurs du développement des médias ont permis de perfectionner les outils de diagnostic, de promouvoir la co-création d'agendas au niveau national, de développer des réseaux multipartites à l'échelon local et d'encourager la coordination aux niveaux régional et national. Certains ont également expérimenté des modalités de délivrance de l'aide, par exemple des garanties de prêt pour financer les petites et moyennes entreprises d'information indépendantes sur les marchés émergents où les contextes politiques sont plus risqués. Des réseaux transnationaux de journalisme d'investigation et des incubateurs centrés sur la viabilité des médias font partie des nombreuses initiatives qui sont lancées sur le terrain.

26. Des évaluations plus récentes du soutien à la démocratie montrent que l'aide ciblée aux médias libres a plus de chances d'avoir un effet positif sur la démocratisation que d'autres formes d'aide au développement<sup>29</sup>. Ce constat coïncide avec les résultats d'études plus générales concernant le rôle crucial des médias dans les systèmes démocratiques. Il a été prouvé qu'une couverture médiatique de qualité favorise l'engagement démocratique

---

<sup>27</sup> Voir par exemple, Arsenault, A et Powers, S. (2010), *The Media Map Project: Review of Literature*, n.p.: Media Map Project ; Nelson, M. et Susman-Peña, T. (2012), *Rethinking Media Development: A Report on the Media Map Project*, Washington, DC: Internews; et Odugbemi, S. et Norris, P. (2010), « Assessing the extent to which the news media act as watchdogs, agenda setters, and gatekeepers », dans P. Norris (ed.), *Public Sentinel: News Media and Governance Reform*, Washington, DC: The World Bank, pp. 379–94.

<sup>28</sup> Voir par exemple : GFMD, [Transforming Media Development. Recommendations for Effective Funding and Collaboration](#) ; ou [IFPIM Feasibility study, pp31-32](#).

<sup>29</sup> Gisselquist, R. M., Niño-Zarazúa, M., et Samarin, M. (2021). "Does aid support democracy? A systematic review of the literature" WIDER Working Paper (Issue 14). More detail available in Niño-Zarazúa, Gisselquist, Horigoshi, Samarin, and Sen (2020), 'Effects of Swedish and International Democracy Aid', EBA Report 2020:07, the Expert Group for Aid Studies (EBA), Sweden.

(par exemple en Sierra Leone<sup>30</sup> et au Mozambique<sup>31</sup>) et accroît la capacité du gouvernement à répondre aux besoins des citoyens (par exemple en Inde<sup>32</sup>). La couverture médiatique de la politique a également un impact positif en amplifiant la résonance d'autres initiatives informationnelles telles que la retransmission télévisée des débats électoraux (en Sierra Leone<sup>33</sup> et en Ouganda<sup>34</sup>), la publication de fiches d'évaluation des citoyens (par exemple en Inde<sup>35</sup>) et la diffusion des résultats des audits gouvernementaux (au Brésil<sup>36</sup> et au Mexique<sup>37</sup>).

27. Le travail de l'International Consortium of Investigative Journalists (ICIJ, ou Consortium international des journalistes d'investigation)<sup>38</sup>, qui a dirigé les dossiers des « Panama Papers », « Paradise Papers », « FinCEN Files » et « Pandora Papers », est un autre exemple représentatif de l'utilité du soutien aux interventions des médias. Dans la mesure où ces enquêtes transfrontières sont les plus importantes de l'histoire du journalisme, leurs résultats ont suscité, dans de nombreux pays, des enquêtes publiques et des réformes législatives. Dans de nombreux cas, ces dossiers ont permis aux services chargés de l'application de la loi d'identifier et de geler des avoirs volés, ce qui montre à la fois l'importance de ce travail et la véracité des informations qu'il présente. Les révélations qui ont été faites ont permis de poursuivre des individus puissants, de diligenter des enquêtes criminelles, d'encourager les réformes législatives et de recouvrer des milliards de dollars sous forme d'impôts et de sanctions, ainsi que de promouvoir le développement économique. Les mesures prises par les gouvernements ont permis de récupérer 1.4 milliard USD d'impôts et de sanctions dans les cinq années qui ont suivi la révélation de l'affaire des « Panama Papers ».

28. Bien que le soutien aux médias ne représente qu'une faible part du total de l'APD, certains fournisseurs de coopération pour le développement accordent la priorité à ce domaine et réfléchissent à la manière de rendre leur soutien plus efficace. Ceux d'entre eux qui soutiennent les médias, tels que la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC) et l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (Asdi), ont révisé leurs stratégies en la matière. Les [lignes directrices de la](#)

<sup>30</sup> Casey (2015) « [Crossing Party Lines: The Effects of Information on Redistributive Politics](#) », *American Economic Review* 105(8), 2410-2448

<sup>31</sup> Gracio et Vicente (2021) '[Information, Get-out-the-vote Messages, and Peer Influence: Causal Effects on Political Behaviour in Mozambique.](#)' *Journal of Development Economics* 151, 102665.

<sup>32</sup> Besley et Burgess (2002), « [The Political Economy of Government Responsiveness: Theory and Evidence from India](#) », *The Quarterly Journal of Economics*, 117(4), 1415-1451

<sup>33</sup> Bidwell, Casey et Glennerster (2018), « [Debates: Voting and Expenditure Responses to Political Communication](#) », *Journal of Political Economy* 128(8), 2880-2924

<sup>34</sup> Platas et Raffler (2019), « [Meet the Candidates: Field Experimental Evidence on Learning from Politician Debates in Uganda](#) », in Dunning, Grossman, Humphreys, Hyde, McIntosh et Nellis (eds), *Information, Accountability, and Cumulative Learning: Lessons from Metaketa*, New York: Cambridge University Press.

<sup>35</sup> Banerjee, Kumar, Pande et Su (2011), « [Do Informed Voters Make Better Choices? Experimental Evidence from Urban India](#) », document de travail, Massachusetts Institute of Technology

<sup>36</sup> Ferraz et Finan (2008), « [Exposing corrupt politicians: the effects of Brazil's publicly released audits on electoral outcomes](#) », *The Quarterly Journal of Economics*, 123(2) 703–745

<sup>37</sup> Larreguy, Marshall et Snyder (2020), « [Publicizing Malfeasance: When the Local Media Structure Facilitates Electoral Accountability in Mexico](#) », *The Economic Journal*, 130(631), 2291–2327

<sup>38</sup> <https://www.icij.org/investigations/pandora-papers/icij-publishes-final-batch-of-pandora-papers-data-on-more-than-9000-offshore-companies-trusts-and-foundations/>

[DDC pour le soutien aux médias](#) auraient par exemple aidé ladite Direction à améliorer la qualité de son financement aux médias.

29. Le CAD/GovNet a également engagé de nombreuses actions, parmi lesquelles : un dialogue sur les politiques à suivre pour le développement des médias (en 2019), qui visait à redonner la priorité aux médias dans le programme d'action en matière de gouvernance ; une vue d'ensemble de l'APD pour la gouvernance entre 2010 et 2019, qui a démontré que les investissements de l'APD en faveur des médias et de l'information étaient limités ; une composante spécifique dans le cadre du Programme de travail et du Budget 2023-24 de GovNet<sup>39</sup> ; enfin, des séminaires en ligne et des réunions sur des questions telles que la mésinformation/désinformation et la viabilité des médias. Ces actions ont été suivies par des appels à GovNet et au CAD pour qu'ils mettent davantage l'accent sur les médias et l'intégrité de l'information, afin de fournir des orientations plus claires sur la façon dont l'APD pourrait avoir un impact plus important.

30. Les principes ci-après intègrent les nombreux facteurs suivants : le rôle vital des médias et du journalisme à l'égard du développement et de la démocratie, la gravité des crises auxquelles sont confrontés les médias d'intérêt public et l'intégrité de l'information, les initiatives émergentes visant à améliorer l'innovation et la coordination, et enfin la compréhension accrue de l'efficacité de l'aide et du développement ainsi que de l'impact de l'assistance.

---

<sup>39</sup> « Stratégies efficaces en matière d'APD pour préserver et promouvoir l'intégrité des écosystèmes d'information dans un contexte d'autocratisation », qui comprend les objectifs suivants : 1) Mieux comprendre les stratégies efficaces en matière d'APD pour soutenir la capacité et l'impact des médias d'intérêt public, 2) Mieux comprendre comment l'APD peut favoriser l'intégrité de l'information et faire face à la montée de la mésinformation/désinformation, 3) Améliorer la prise de conscience des opportunités et des contraintes que représentent les technologies numériques pour les écosystèmes d'information, en mettant l'accent sur le rôle de l'APD.

*Principes pour un soutien pertinent et efficace aux médias et à l'espace de l'information dans le cadre de la coopération pour le développement*

Les principes ci-après ont pour but de redynamiser le soutien international aux médias et à l'espace de l'information. Ils visent à encourager les fournisseurs de coopération pour le développement actuels à accroître leurs niveaux d'assistance (notamment financière) et à améliorer la pertinence et l'efficacité de leur soutien existant dans le but de préserver, protéger et promouvoir les médias d'intérêt public et l'intégrité de l'information. L'APD peut être déterminante pour relever les grands défis auxquels est confronté l'espace de l'information mondial. Les principes présentés ici peuvent aider les fournisseurs de coopération pour le développement à trouver des solutions aux difficultés exposées dans l'introduction. Chaque principe s'accompagne d'une liste indicative non exhaustive de modalités de mise en œuvre pratiques et concrètes.

Le premier principe, qui consiste à ne pas porter préjudice aux médias d'intérêt public, est considéré comme un minimum que tous les fournisseurs de coopération pour le développement sont censés respecter. Les autres principes, plus ambitieux, ont vocation à servir de guide et d'inspiration aux fournisseurs précités en vue d'accroître la pertinence et l'efficacité de leur soutien.

**1. Veiller à ce que l'aide ne porte pas préjudice aux médias d'intérêt public.**

Il peut s'agir notamment :

- de veiller à ce que l'intervention renforce les normes démocratiques, les règles et les principes relatifs aux droits humains, la liberté et la viabilité des médias, l'éthique et la sécurité des journalistes, l'intégrité de l'information et l'indépendance éditoriale ;
- d'éviter les approches qui entraînent la suppression de postes d'acteurs locaux, génèrent une distorsion des salaires, menacent l'indépendance éditoriale, sèment la confusion entre l'information et la communication institutionnelle, ou créent des injonctions contradictoires concernant les intérêts et les valeurs affichés ;
- de veiller à ce que l'aide tienne compte des différences entre les genres et de l'intersection des inégalités et à ce qu'elle favorise des transformations propices à l'égalité et à l'équité en ce qui concerne le contenu des médias, la couverture médiatique, les pratiques journalistiques et éditoriales, les politiques d'autorégulation en matière d'égalité, les stratégies commerciales et de gestion, et l'élaboration des politiques publiques ;
- de faire en sorte que l'utilisation des médias pour atteindre d'autres objectifs de développement (les « médias au service du développement ») respecte les normes de qualité, de professionnalisme et d'indépendance en vigueur dans le secteur du journalisme, et favorise la résilience des médias de base ;
- de prendre toutes les précautions pour assurer la sécurité des bénéficiaires et des responsables des projets, par exemple en élaborant et en mettant en œuvre des stratégies d'atténuation des risques ;
- d'exiger des responsables de la mise en œuvre qu'ils respectent les normes professionnelles les plus élevées en matière de journalisme et de réalisation de programmes dans le secteur des médias.

**2. Accroître le soutien, notamment financier, en faveur des médias d'intérêt public et de l'espace de l'information afin de renforcer la résilience démocratique.**

Il peut s'agir notamment :

- d'augmenter le volume global de l'aide financière et des autres formes de soutien aux médias et à l'espace de l'information ;
- de reconnaître que les informations et les médias d'intérêt public sont des biens publics qui, en tant que tels, méritent de bénéficier de fonds publics ;
- de considérer l'aide aux médias et à l'espace de l'information comme un élément essentiel des mesures prises par les fournisseurs de coopération pour le développement face au recul de la démocratie, à la montée de l'autoritarisme et à la mésinformation/désinformation, ainsi que comme une contribution à la démocratie et au développement ;
- de privilégier le soutien aux pays confrontés à plusieurs crises simultanées (par exemple, politique, économique, climatique ou liée à un conflit), qui risquent de créer un désert informationnel ;
- d'intégrer le soutien aux médias d'intérêt public et à l'espace de l'information dans des politiques ou stratégies plus vastes et cohérentes relatives à la coopération pour le développement, à l'aide humanitaire et à la consolidation de la paix (par exemple des actions de lutte contre le changement climatique ou de règlement des conflits, le soutien aux efforts de lutte anticorruption ainsi que la promotion d'élections libres et équitables, de la participation citoyenne et de l'égalité des genres, etc.) ;
- de soutenir des initiatives favorisant la sécurité, par exemple l'offre d'une couverture santé, d'assurances-vie ou de la relocalisation des journalistes et des professionnels de l'information intervenant dans des environnements à haut risque.

**3. Adopter une perspective systémique globale du soutien aux médias et à l'espace de l'information afin que celui-ci soit plus pertinent, plus efficace et plus durable. Considérer les médias et l'espace de l'information comme un secteur du développement à proprement parler, un élément essentiel des efforts visant à promouvoir et protéger la démocratie, les droits humains, l'égalité des genres et le développement, ainsi qu'un secteur qui peut aider à la mise en œuvre d'autres objectifs de développement.**

Il peut s'agir notamment :

- d'adopter à l'égard des médias et de l'espace de l'information une approche holistique et systémique qui tienne compte des dimensions juridiques, politiques, économiques, de genre, technologiques et sociétales ;
- d'adopter une approche à long terme vis-à-vis de l'aide aux médias, en reconnaissant que l'autonomisation des parties prenantes et des systèmes concernés nécessite du temps et une programmation stratégique à long terme ;
- d'élaborer des diagnostics solides et actualisés et de procéder à une analyse approfondie des médias et de l'espace de l'information dans chaque pays sur la base de données et d'éléments probants, avec notamment une évaluation des besoins potentiels et spécifiques des citoyens, de certains publics et des organisations d'information d'intérêt public ;



- de soutenir un large éventail de médias, d'acteurs du secteur du journalisme et de l'information, notamment la presse écrite, la radiodiffusion, les nouveaux médias et les médias sociaux, la production de vidéos de longue et de courte durée, la baladodiffusion, les jeunes pousses du secteur des médias, les hybrides à but non lucratif, les narrateurs d'histoires, les créateurs de contenus personnels, les médias s'exprimant dans les langues minoritaires, les médias sensibles à la dimension de genre et porteurs de transformations propices à l'égalité des genres, le journalisme d'investigation, les médias associatifs, etc. ;
  - de soutenir l'innovation dans les modèles économiques des médias afin d'améliorer la résilience et la viabilité financières des organismes, en leur permettant de survivre tout en évitant une dépendance excessive à l'égard du soutien des donateurs ;
  - de promouvoir un environnement général propice aux médias d'intérêt public et à l'information (notamment un système juridique et réglementaire reposant sur les droits humains, un accès à l'information pour les journalistes, des mesures de sécurité pour les journalistes, des organismes assurant la représentation des médias, des associations de journalistes ou de rédacteurs en chef, des chercheurs spécialisés dans les médias, des observateurs des médias, ainsi que des organisations et des groupes de défense) ; d'investir dans l'éducation aux médias de la société en général et des organisations d'information en particulier ;
  - d'établir, s'il y a lieu, un lien entre les investissements dans les infrastructures de l'espace de l'information (télécommunications, haut débit, etc.) et les initiatives visant à préserver l'intégrité de l'information ;
  - de soutenir la participation à des forums multipartites nationaux et internationaux ainsi qu'à des débats d'orientation, à l'établissement de normes, à des échanges d'expériences et au partage d'informations aux côtés des médias sociaux et des entreprises de technologie ;
  - de concevoir et de soutenir des actions visant à améliorer la résilience à l'égard de la mésinformation/désinformation, par exemple en renforçant les compétences et les capacités des médias locaux, en facilitant l'accès à des informations fiables en ligne/hors ligne, ainsi qu'en encourageant la vérification des faits, la réfutation par anticipation et l'amélioration de la culture numérique et de la connaissance des médias ;
  - de soutenir les processus permettant aux organismes d'information de travailler avec les grandes plateformes numériques dans le but d'assurer la viabilité des médias d'intérêt public, d'améliorer l'accès à des informations fiables en ligne/hors ligne et de réduire les risques d'une atteinte à la légitime liberté d'expression.
- 4. Renforcer le leadership et l'appropriation au niveau local**, en donnant aux partenaires des médias ainsi qu'aux autres acteurs de l'espace de l'information (comme les organisations de la société civile et les créateurs de contenus en ligne) les moyens de participer de manière constructive aux politiques et aux programmes.

Il peut s'agir notamment :

- de s'appuyer sur les bonnes pratiques acquises pour faire participer utilement les acteurs locaux aux diagnostics, à la définition des priorités, à la conception, à la budgétisation, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques et des programmes ;

- de contextualiser les risques et les opportunités qui existent en ce qui concerne les médias d'intérêt public et l'intégrité de l'information, en adaptant l'assistance à chaque contexte et en prêtant une attention particulière aux groupes marginalisés et sous-représentés ;
- de veiller à ce que les mesures d'assistance restent ancrées dans les réalités locales, qu'elles partent de la base, qu'elles soient fondées sur des données probantes et déterminées par la demande, en plaçant toujours les publics visés et l'intérêt général au centre du dispositif ;
- de respecter les principes et les normes de diversité, d'égalité, d'inclusion et d'accessibilité fondés sur les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits humains ;
- d'inciter les responsables internationaux de la mise en œuvre à travailler avec des partenaires locaux et régionaux, et de veiller à ce qu'une part plus importante de l'APD affectée au développement des médias bénéficie directement aux acteurs précités afin d'accroître leur longévité, leur résilience et leur viabilité ;
- d'accroître la disponibilité et l'accessibilité d'un soutien direct, flexible et fiable, y compris un financement de base et un autre à plus long terme, réparti sur plusieurs années, le cas échéant et dans la mesure du possible.

**5. Améliorer la coordination du soutien aux médias et à l'espace de l'information**, à la fois entre les organismes donateurs et entre les initiatives de développement et les efforts diplomatiques visant à promouvoir la liberté des médias, en particulier dans les contextes de crises.

Il peut s'agir notamment :

- de s'appuyer sur les bonnes pratiques pour améliorer la coordination des donateurs aux niveaux national et mondial, y compris les possibilités de réaliser des diagnostics conjoints au niveau local et de partager des données ;
- de veiller à ce que les efforts de coordination dans les différents pays impliquent significativement les partenaires locaux et favorisent leur prise de responsabilité ;
- d'assurer la coordination des différentes parties prenantes avec les entreprises et les développeurs de technologie, les créateurs de contenus et les jeunes, selon le cas ;
- d'envisager de prévoir un financement pour la coordination et la collaboration entre les acteurs des médias d'intérêt public et de l'espace de l'information ;
- de simplifier les démarches administratives liées au soutien afin de réduire les coûts de transaction pour les acteurs et les fournisseurs et d'intégrer des processus adaptatifs et flexibles dans la gestion des résultats du financement ;
- de veiller à ce que les efforts diplomatiques visant à protéger la liberté des médias reconnaissent également l'importance de soutenir l'environnement des médias et de l'information par le biais de l'APD ;
- d'élargir les efforts de coordination afin d'engager le dialogue avec les fournisseurs de coopération pour le développement non membres du CAD, les organisations philanthropiques et les autres acteurs du développement travaillant avec le secteur des médias.

## 6. Investir dans la connaissance, la recherche et l'apprentissage.

Il peut s'agir notamment :

- de s'appuyer sur l'expérience et les travaux de recherche des institutions de développement des médias qui disposent d'une expertise technique, de réseaux locaux et mondiaux et d'un historique de réussite ;
- de prendre en compte le nombre croissant de recherches et d'analyses en ce qui concerne le diagnostic et la conception des programmes, et d'inciter à la réalisation de nouveaux travaux ;
- d'explorer de nouvelles voies pour assurer la viabilité des médias, y compris les tendances des médias numériques, l'analyse des publics, les lois et réglementations nationales, les organismes d'autorégulation et les associations professionnelles, les marchés publicitaires, les subventions publiques et les modèles économiques ;
- de se tenir au courant des progrès rapides de la technologie, notamment des algorithmes, des robots, de la surveillance et de l'intelligence artificielle, ainsi que des menaces ou des opportunités qu'ils peuvent représenter pour la durabilité des médias, la sécurité du journalisme et l'intégrité de l'information ;
- de partager les retours d'expérience concernant les approches contextuelles qui fonctionnent, notamment celles qui sont efficaces pour accroître la résilience face à la mésinformation/désinformation ainsi que pour renforcer la démocratie, les droits humains et l'égalité des genres ;
- de soutenir l'innovation et l'expérimentation, d'intégrer l'adaptation dans l'action publique, la planification et la mise en œuvre, et de veiller à ce que les projets et programmes d'APD s'adaptent rapidement à la lumière des enseignements tirés ;
- de faciliter l'incorporation de nouvelles matières et de nouveaux apprentissages dans les programmes scolaires (en particulier dans les écoles de journalisme) ;
- de promouvoir la mise au point et l'utilisation de systèmes de mesure et d'indicateurs afin de comprendre et d'analyser les écosystèmes d'information nationaux.

Il est proposé que l'application de ces principes soit examinée tous les deux ans par les membres de GovNet sur la base des rapports volontaires établis par leurs soins.

## Annexe : Définition des principaux concepts

Un **média d'intérêt public** se définit comme un média qui crée et distribue du contenu qui :

- existe dans le but d'informer le public sur les sujets qui le concerne ;
- fournit des informations fondées sur des faits de manière fiable ;
- s'engage à rechercher la vérité de manière indéniable, par exemple via des pratiques de sourcing et par la représentation des publics qu'elle espère servir ;
- est indépendant sur le plan éditorial ;
- est transparent sur ses processus, ses finances et les politiques qu'il utilise pour le produire<sup>40</sup>.

L'**espace de l'information** mondial est un espace où les êtres humains, et de plus en plus les machines, traitent l'information pour mieux comprendre le monde. Cela inclut les normes et les règles qui déterminent le traitement de l'information et les contenus, les supports utilisés (presse, radio, télévision, plateformes numériques, etc.) et les différentes formes de présentation de l'information (audio, écrit, vidéo, etc.)<sup>41</sup>.

Un **écosystème d'information** est un sous-ensemble géographique de cet espace de l'information, où l'information est traitée pour parvenir à une compréhension commune<sup>42</sup>.

L'**intégrité de l'information** fait référence à la cohérence et à un accès ouvert à une diversité de sources d'informations vérifiables. Elle nécessite en outre que les publics comprennent l'information dans le sens initialement voulu par celui qui a produit/transmis l'information, et qu'existe un environnement physique et numérique sécurisé<sup>43</sup>.

---

<sup>40</sup> Définition tirée du site du [Fonds international pour les médias d'intérêt public](#).

<sup>41</sup> Wanless, A et Shapiro, J (2022), [A CERN Model for Studying the Information Environment](#).

<sup>42</sup> Adam, I. *et al.* (2023), *Emergency Management and Information Integrity: A Framework for Crisis Response* ; Radsch, C. (2023), [What makes for a healthy information ecosystem? A new visual tool](#)

<sup>43</sup> Nations Unies (2023), [Intégrité de l'information sur les plateformes numériques, Notre Programme commun, Note d'orientation no 8](#)